

VISION/MISSION

Par le maintien d'un partenariat entre l'école, la maison et la communauté catholique et francophone, l'école Sainte -Jeanne -d'Arc offre à l'élève des expériences d'apprentissages riches et variées dans les domaines scolaire, spirituel, artistique et sportif, qui lui permettront de réaliser son potentiel et de devenir un citoyen autonome et actif dans sa communauté.



RRE

Respect

R Responsabilité

E Engagement





Matrice des attentes comportementales École Sainte-Jeanne-d'Arc

Milieu	Engagement	Responsabilité	Respect
	Je parle en français en tout temps.		
Cour d'école	J'accorde le bénéfice du doute lors de malentendus. Je suis sensible aux sentiments de l'autre.	Je joue aux endroits qui me sont désignés. Je rapporte le matériel que j'ai utilisé. Je maintiens une attitude raisonnable. Je ramasse mes effets personnels lorsque la cloche sonne.	J'utilise à bon escient le matériel. J'utilise un vocabulaire positif. Je garde mon espace personnel et je maintiens celui de l'autre.
Corridors / rotonde	Je reste dans ma bulle lorsque je suis en rang. Je garde mes choses près de moi lorsque j'attends mes parents. Je garde l'œil ouvert pour rendre service.	Je marche à droite et calmement dans le corridor. Je reste assis sur un banc lorsque je suis à la rotonde.	Je chuchote lorsque je me déplace dans les corridors et à la rotonde. Je garde mes mains pour moi. Je souris aux gens que je croise et je peux les saluer calmement.
Toilettes	Je fais ce que j'ai à faire et je quitte sans tarder. Je verrouille la porte lorsque je suis aux toilettes. Je laisse la porte ouverte lorsque je quitte. Je tire la chasse d'eau quand j'ai fini.	Je garde l'endroit propre. J'avertis un adulte s'il y a un dégât. Je me lave les mains en utilisant du savon et de l'eau. Je ferme le robinet. J'attends à l'extérieur si c'est trop occupé. Je secoue mes mains dans l'évier avant de chercher une serviette en papier. Je fais mes besoins dans la toilette.	Je garde mes yeux pour moi. Je communique en chuchotant. Je dépose mes serviettes en papiers dans la poubelle. J'attends mon tour. Je me déplace calmement.

Vestiaires de bottes/ Casiers	Je range mes vêtements et mes bottes au bon endroit. Je ferme la porte du casier quand j'ai fini de ranger.	J'accroche mon manteau et je mets mon sac à la bonne place. Je ramasse les objets que j'ai échappés.	Je m'occupe de mes propres choses seulement. Je garde mon casier propre.
Célébration/ assemblée	J'écoute attentivement. Je participe lorsqu'on me le demande (chant).	J'agis envers les autres comme je voudrais qu'on agisse envers moi.	J'applaudis au bon moment. J'arrive et je quitte le rassemblement en silence.
Bibliothèque	Je rapporte les livres et je les place au bon endroit. Je me sers de mon signet lorsque je choisis mes livres.	Je rapporte mes livres à temps. Je parle doucement quand j'ai besoin de parler. J'utilise le matériel quand c'est mon tour.	Je lis seul en silence. Je chuchote quand je lis avec un partenaire. Je prends soin des livres. Je range le matériel après avoir fini de l'utiliser.
Aux autobus	Je reste assis pendant tout le trajet. J'attends que l'autobus soit arrêté avant de me lever pour sortir. J'utilise une voix douce pour parler à mon voisin. J'attends d'être à l'école ou la maison pour manger. Je garde mes mains pour moi.	Je rapporte / range les équipements que j'ai utilisés. Je me rends à l'autobus rapidement dès que la cloche sonne. Je suis responsable de mes effets personnels avant, pendant et après le trajet d'autobus.	J'attends mon tour pour monter et descendre de l'autobus. Je m'assoie dès que je suis à mon siège. J'utilise un langage approprié et respectueux. J'écoute le chauffeur comme tout autre adulte de l'école.

Les droits et responsabilités des élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

1. J'ai droit à une éducation franco-phone.

J'ai la **responsabilité** d'arriver à l'heure, d'avoir seulement le matériel nécessaire, **de respecter la langue de communication qui est le français**, de faire les travaux assignés, d'utiliser le temps de classe de façon constructive, et d'accepter avec bonne grâce les mesures correctives nécessaires. Je **m'engage** à **parler français en tout lieu et en tout temps**, à ne pas perturber, interrompre ou empêcher l'enseignement des enseignants et/ou l'apprentissage des autres élèves de l'école.

2. J'ai le droit d'être traité avec dignité et respect à l'école.

J'ai la **responsabilité** de traiter les autres avec respect et politesse. Je **m'engage** à ne pas ridiculiser, harceler ni humilier les autres élèves, les membres du personnel et les adultes bénévoles de mon école.

3. J'ai le droit d'écouter et de m'exprimer à l'école.

J'ai la **responsabilité** d'aider à maintenir un climat scolaire calme et paisible en utilisant un langage respectueux et convenable. Je **m'engage** à ne pas interrompre les personnes qui parlent, à ne pas crier et à ne pas faire de bruit.

4. J'ai le droit à une école sécuritaire et accueillante.

J'ai la **responsabilité** de ne pas menacer ou d'intimider les autres et de m'abstenir de toute violence physique et mentale envers quiconque. Je **m'engage** à maintenir la propreté et l'ordre de mon pupitre et de mon école.



5. J'ai le droit d'être moi-même dans cette école.

J'ai la **responsabilité** de respecter les autres quelque soit leur race, leur origine ethnique ou nationale, leur religion, leur âge, leur sexe ou leurs capacités. Je **m'engage** à ne pas discriminer quiconque, élève ou adulte.

6. J'ai le droit au respect de ma vie privée et de mon espace personnel.



J'ai la **responsabilité** de respecter la propriété personnelle des autres et d'accepter leur droit au respect de leur vie privée. Je **m'engage** à respecter l'espace personnel et de jeu des autres et à demander avant d'emprunter le bien d'autrui.

7. J'ai droit à un soutien dans l'apprentissage du contrôle de moi-même.



J'ai la **responsabilité** de me maîtriser et d'obtenir de l'aide au besoin. Je m'attends à être corrigé quand je ne respecte pas les droits des autres et à ce que les autres soient corrigés s'ils ne respectent pas les miens. Je **m'engage** à ne pas violer les droits personnels de quiconque et de ne pas encourager celui qui viole les droits personnels d'un autre.



Règlements généraux



1. Si tu brises quoi que ce soit volontairement ou par négligence, tu es responsable de le payer.
2. L'école n'est pas responsable de la perte, du vol ou de la détérioration de tes objets personnels. Si l'objet personnel nuit à l'apprentissage, l'école se réserve le droit de le confisquer.
3. Les appareils électroniques (IPOD, téléphone cellulaire, jeux électroniques) sont interdits dans l'école et dans la cour pendant les heures de classes.
4. Il est strictement interdit d'apporter à l'école des objets dangereux tels que couteaux, allumettes, etc... ou des objets qui représentent la violence.

Si vous déposez ou passez prendre votre enfant à l'école :

- veuillez **ne pas** le déposer à l'école **avant 8 h 15**;
- passez le prendre **immédiatement** à la fin des cours;
- Veuillez déposer/venir chercher votre enfant à la zone de débarcadère sur la 64^e rue.

Tous les **messages concernant le transport** de votre enfant devraient être communiqués à l'enseignante par courriel avant 13 h. S.V.P. veuillez éviter les appels à l'école à la fin de la journée. Il est parfois difficile de relayer aux élèves des messages de dernière minute s'ils sont à l'extérieur ou si le bureau est très occupé.

Transport scolaire

Selon les exigences du département de transport de notre Conseil scolaire, les élèves doivent respecter les consignes suivantes afin d'assurer le bien-être de tous et chacun.

1. Je me présente à l'arrêt d'autobus cinq (5) minutes avant l'arrivée de l'autobus.
2. Je collabore avec le chauffeur immédiatement et sans discussion.
3. Je reste toujours assis lorsque l'autobus est en mouvement.
4. Je garde les bras, les jambes et la tête à l'intérieur.
5. Je suis respectueux des autres et de leurs biens.
6. Je parle à voix basse.
7. Je garde mes objets près de moi.
8. J'attends d'être à l'école ou à la maison pour manger .

AUCUN VANDALISME NE SERA TOLÉRÉ

Le transport est un privilège, il faut respecter les règlements. L'élève qui écope de trois infractions, se verra refuser l'accès au système de transport pendant trois jours d'école. Les parents seront donc responsables d'assumer le transport de leur enfant pour la durée de la suspension. Il est attendu que vous respecterez les heures de classe.

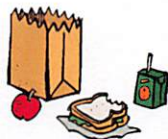


IMPORTANT : Tout changement → **contactez le transport au moins 1 semaine d'avance. En cas d'urgence, communiquez aussi avec le service de transport (780 468-6440). Aucun élève ne peut utiliser un autre autobus ou arrêt sans permission. Les visites entre amis ne sont pas permises.**

Période du dîner

Le **dîner** se prend dans la **salle de classe**. L'élève s'apporte une **collation et un dîner nutritifs**. La consommation de bonbons, liqueurs douces, tablettes de chocolat, gomme, croustilles, etc. est à éviter. Les **aliments contenant des arachides, du beurre d'arachides ou de l'huile d'arachides sont interdits** à tous les niveaux, car nous avons des élèves qui souffrent d'allergies graves et risquent des réactions sérieuses.

Si les parents bénévoles servent un dîner spécial, l'achat de ce dîner demeure toujours facultatif.



Absence en raison de vacances



Veuillez prendre note de la procédure administrative suivante du Conseil scolaire.

- Lorsque les parents retirent leur enfant de l'école pour une période prolongée (ex : un voyage, des vacances, etc.), **la direction de l'école et les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail, des devoirs, des exercices, des projets ou autres à l'élève pendant la période d'absence, ni lors de son retour.**

Cependant, si cela est fait, c'est seulement selon la bonne volonté de l'enseignant.

Médicaments



Si votre enfant doit prendre un médicament à l'école, vous devez remplir et signer le formulaire autorisant un adulte à administrer le médicament. Le médicament doit être dans le contenant original sur lequel apparaît la dose prescrite.

Afin de prévenir les dangers, assurez-vous d'informer le secrétariat de toute allergie et/ou autres conditions médicales affectant votre enfant.

Absences des élèves

Si votre enfant doit s'absenter, veuillez envoyer un courriel à l'enseignant ou appeler au secrétariat de l'école. **Un élève qui arrive en retard doit se présenter au secrétariat.**

Il est **PRIMORDIAL** de garder à jour le numéro de téléphone de la maison, du travail et du contact d'urgence ainsi que l'adresse électronique.

C'est une question de sécurité.



Sécurité à l'école

Lorsque vous venez à l'école, vous devez soit demeurer dans la rotonde, soit vous présenter au bureau pour signaler votre présence.

Afin de contribuer à l'environnement n'oubliez pas de vous **inscrire à la capsule** de l'école. Vous recevrez ainsi un message électronique dans votre courriel vous indiquant que la **Commu-Noté** est publiée. Vous êtes invités à consulter le site www.ja.centrenord.ab.ca régulièrement pour demeurer bien informés (**calendrier, effets scolaires, formulaires d'excursion**, etc.).

Tenue vestimentaire

1. L'élève aura deux paires de chaussures: une pour l'extérieur et une paire d'**espadrilles à semelle blanches ou non marquante pour l'intérieur.**
2. L'élève se vêtira selon les exigences de la température.
3. Le port de la casquette ou du chapeau n'est pas permis à l'intérieur de l'école. Il est recommandé à l'extérieur lors des journées ensoleillées.
4. Les culottes courtes ne couvrant pas la mi-cuisse, les mini jupes, les camisoles, vêtements transparents ou ne couvrant pas la taille ou le dos ne sont pas permis.
5. Les imprimés à caractère sexuels, agressif ou morbide ne sont pas permis.

Travaux scolaires et devoirs

Le **but** de ceux-ci est de **pratiquer** les concepts qui ont été enseignés au courant de la journée et de **développer de bonnes habitudes** de travail individuel.

L'**élève** est **responsable** de faire ses travaux et devoirs selon l'échéancier. **Si l'élève n'a pas pu faire** le travail demandé, l'élève est responsable de le compléter dans le plus bref délai.



N.B. La préparation aux sacrements de la première communion, de la réconciliation et de la confirmation est la responsabilité du diocèse et se fait en paroisse.

Échéancier des rencontres parents/enseignants et des bulletins

Début septembre

Rencontre générale avec les parents pour expliquer les attentes dans chaque matière et le fonctionnement dans la salle de classe.

Novembre

Rencontres virtuelles parents/enseignants

Fin janvier

Le premier bulletin est envoyé aux parents par courriel.

Avril

Célébration des apprentissages: Rencontre dirigée par l'élève durant laquelle il présente à ses parents son travail et certaines habiletés acquises dans chaque matière.

Fin juin

Le deuxième et dernier bulletin de l'année est envoyé aux parents par courriel.